



Organisation des
États Américains

GROUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE
DES INITIATIVE DES SOMMETS DES AMÉRIQUE (GRIC)



OEA/Ser.E
GRIC/INNA-1/08
26 février 2008
Original: anglais

RAPPORTS NATIONAUX SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DU
QUATRIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES

(Canada, janvier 2007 - décembre 2007)

RAPPORT NATIONAL DU CANADA :

MISE EN ŒUVRE DU QUATRIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES

Le Canada a veillé activement en 2007 à respecter ses engagements pour soutenir le processus du Sommet des Amériques, en accordant une attention particulière au renforcement de la démocratie, de la prospérité et de la sécurité dans l'hémisphère. Ce rapport met en lumière une sélection des activités menées de janvier à décembre 2007. Les rapports précédents sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Sommet des Amériques de l'Organisation des États Américains.

Toutes les données financières sont en dollars canadiens. Les rubriques ci-après sont tirées de la Déclaration et du Plan d'action de Mar del Plata, « Créer des emplois pour faire face à la pauvreté et renforcer la gouvernance démocratique ».

I. CRÉER DES EMPLOIS DÉCENTS

- En 2007, le ministre du Travail du Canada a annoncé la création d'un fonds de 8,5 millions \$ pour des projets d'assistance technique liés à l'emploi dans les Amériques, et visant plus particulièrement la région des Andes, l'Amérique centrale et les Caraïbes.

Réduire le chômage chez les jeunes

- En 2007-2008, le programme Emplois d'été Canada a permis de trouver un travail à des jeunes gens âgés de 15 à 30 ans qui étudient à temps plein et ont l'intention de poursuivre leurs études. Le financement a été accordé à des organismes sans but lucratif dans l'ensemble des provinces et territoires, tandis que le budget pour les employeurs du secteur public et les petites entreprises du secteur privé était géré sur une base nationale.
- Grâce à la Stratégie emploi jeunesse pour les jeunes Inuits et des Premières nations, environ 122 000 jeunes Autochtones canadiens ont acquis, sous encadrement, une expérience qui leur a permis de développer et d'améliorer leurs compétences en matière d'employabilité, de découvrir toute une gamme de possibilités de carrière, ainsi que de comprendre le rôle vital de l'éducation sur un marché du travail de plus en plus compétitif.
- Le Canada a versé environ 478 000 \$ à l'Organisation des États Américains aux fins de l'initiative Partenariats pour l'emploi grâce à la technologie dans les Amériques. Ce projet offre des services de formation technologique en milieu de travail et de placement aux jeunes « à risque » dans les pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, notamment Antigua-et-Barbuda, la Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, ainsi que Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Systèmes de protection sociale

- Le Canada a versé environ 250 000 \$ à l'Organisation des États Américains pour le développement de Stratégies de renforcement en réseau des capacités en matière de protection sociale dans les Caraïbes.

Activités de formation professionnelle

- Le Canada a recentré la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui met l'accent sur la formation en cours d'emploi et l'entrepreneuriat. Cela comprend un investissement de 68,5 millions \$ sur cinq ans pour améliorer les aptitudes à la vie quotidienne et l'employabilité de ces personnes, et pour soutenir les femmes, enfants et familles autochtones.

Santé et sécurité au travail

- De 2004 à 2009, le Canada versera 2 100 000 \$ pour le projet Amélioration de la santé et de la sécurité au travail dans les industries brésiliennes, lequel vise à établir une plus grande équité pour les travailleurs industriels dans des secteurs choisis de six États brésiliens.
- Le Canada a versé 118 500 \$ pour accroître les connaissances des travailleurs et employeurs en matière de santé et de sécurité au travail, et mettre en place des programmes connexes dans les installations d'entreprises ciblées des pays membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

Combattre le trafic et la traite des personnes

- En 2007, le Canada a alloué 6 millions \$ de plus par année pour intensifier les efforts du gouvernement fédéral dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et le trafic des enfants. Cet argent ira à l'application de la loi. La Gendarmerie royale du Canada a donné une formation poussée en ce domaine aux agents de l'immigration et des douanes ainsi qu'aux responsables de l'application de la loi partout au Canada. Elle a aussi, dans ce contexte, produit une vidéo sur la façon de reconnaître les victimes de ces activités.
- En juin 2007, le Canada a mis à jour ses lignes directrices concernant la protection des personnes victimes de la traite. Les nouvelles mesures portent de 120 à 180 jours la durée des permis de séjour temporaire, ce qui permet à la victime de demander un permis de travail et d'avoir ainsi accès à des soins de santé dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire. Elles ont pour but d'aider les victimes de la traite à échapper à l'emprise des trafiquants et à se remettre de leur épreuve.
- Sur le plan international, les efforts de prévention du Canada visent à renforcer la capacité des pays des Amériques, de l'Europe orientale, de l'Afrique et de l'Asie à faire connaître les risques associés à la traite des personnes, à protéger les victimes ainsi qu'à poursuivre les trafiquants en justice.

Droits de tous les travailleurs, y compris les migrants

- Par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, le Canada a fourni 179 500 \$ aux fins d'un projet d'une durée de 12 mois visant à analyser la situation socio-professionnelle des handicapés dans neuf pays d'Amérique latine, à évaluer le rôle des technologies de l'information et des communications dans le renforcement des capacités, et à mesurer le potentiel du télétravail comme moyen d'intégrer efficacement ces personnes à la population active.
- Dans son Budget de 2007, le Canada a accordé 50,5 millions \$ sur deux ans à l'amélioration du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires, pour faciliter l'embauche de ces personnes, mieux répondre aux pénuries locales de main d'œuvre et de compétences, ainsi que pour renforcer la protection de ces travailleurs.
- En décembre 2007, la province de l'Alberta a annoncé l'ouverture de deux bureaux pour conseiller les travailleurs étrangers temporaires, qui auront ainsi accès à un guichet unique pour obtenir de l'information et des services. Ces bureaux aideront à régler les questions touchant les

normes d'emploi ou encore la santé et la sécurité au travail, et offriront aussi d'autres formes de soutien. En outre, huit agents spécialistes des normes d'emploi ont été nommés pour enquêter sur les plaintes des travailleurs étrangers temporaires, et pour faire des inspections dans les entreprises qui emploient ces derniers.

II. CROISSANCE AVEC EMPLOIS

Micro, petites et moyennes entreprises

- Le Canada a versé 20,5 millions \$ à des entrepreneurs autochtones, par le biais du programme Entreprise autochtone Canada, ce qui a permis à 254 clients de démarrer ou d'acquérir une entreprise, et à 264 autres d'élargir celle qu'ils possédaient déjà. Ces contributions ont résulté en un investissement total, toutes sources confondues, de 72,5 millions \$ dans la croissance des entreprises autochtones et dans l'économie canadienne en général.
- Par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, le Canada a versé 475 200 \$ pour consolider les capacités locales, grâce à des activités de formation et de recherche appliquée concernant les technologies sans fil, dans le but de faciliter la mise en place de réseaux communautaires sans fil. Cette initiative, qui s'étale sur 15 mois et est appelée TRICALCAR (Établissement de réseaux communautaires sans fil en Amérique latine et dans les Caraïbes) renforcera les compétences locales pour la connectivité des communautés rurales et urbaines marginalisées qui n'ont pas accès actuellement aux technologies de l'information et des communications.

Projets d'investissement basés sur les infrastructures

- Le Fonds Chantiers Canada, doté d'un budget de 8,8 milliards \$, investira dans les infrastructures de l'assainissement de l'eau et du traitement des eaux usées, le réseau routier national, le transport en commun et l'énergie verte, entre autres catégories.
- Le Fonds Chantiers Canada a alloué des ressources à trois fonds d'infrastructures nationaux : le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, à hauteur de 2,1 milliards \$; l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique, à hauteur de 1 milliard \$ et le Fonds des partenariats publics-privé, à hauteur de 1,25 milliard \$.

Recherche, développement et adoption de sources d'énergie renouvelables et efficaces

- Au cours de 2007, le Canada a renouvelé et consolidé son engagement en matière de partenariats, afin de mieux orienter ses investissements dans le soutien aux initiatives de recherche et de développement qui facilitent la circulation des voyageurs et des marchandises et accroissent ainsi la sûreté, la sécurité, l'efficacité et la responsabilité environnementale du système.
- Les programmes de recherche et de développement incluent des projets réunis sous le thème de l'efficacité énergétique et environnementale des transports.
- Dans le cadre du Groupe de travail nord-américain sur l'énergie, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont approuvé le tout premier accord trilatéral en science et technologie de l'énergie – un instrument conçu pour stimuler l'innovation et partager ainsi que renforcer les capacités dans les trois pays.
- La coopération trilatérale en matière d'efficacité énergétique en 2007 a entraîné l'harmonisation des normes de rendement énergétique concernant plusieurs produits de consommations, notamment les réfrigérateurs, climatiseurs et gros moteurs électriques.

- Le Canada et le Chili ont signé en juillet 2007 un Cadre de partenariat aux termes duquel ils s'engagent à améliorer et à soutenir les partenariats dans les secteurs clés, notamment l'énergie, l'innovation ainsi que la science et la technologie.
- En mars 2007, le Canada a tenu à São Paulo un Forum sur la science, la technologie et l'innovation, à l'occasion duquel le Brésil et le Canada ont signé une Déclaration d'intention en vue de négociations devant mener à un accord en science et technologie.
- Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a signé deux Protocoles d'entente avec la Nucleoeléctrica Argentina Sociedad Anonima S.A. (NASA). Le premier porte sur l'ouverture de négociations commerciales visant à préciser les contrats et le modèle de réalisation du projet d'une nouvelle centrale CANDU 6 de 740 mégawatts, et le second, sur la prestation d'une formation spécialisée aux ingénieurs de la NASA concernant la maintenance de cette centrale en Argentine.

Politiques qui améliorent la répartition des revenus

- De 2007 à 2010, le Canada versera 2 200 000 \$ pour la phase II du projet de développement des capacités environnementales au Guyana. Ce projet vise à améliorer la santé, les compétences et les débouchés économiques des mineurs du secteur privé, ainsi que des hommes, femmes et familles de communautés choisies vivant près des installations minières dans l'arrière-pays.

Accord ministériel sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques (Plan AGRO 2003-2015)

- Le Canada a présenté un rapport complet sur la mise en œuvre de l'Accord ministériel de Guayaquil et le Plan AGRO 2003-2015 avant la quatrième rencontre ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, qui a eu lieu au Guatemala en juillet 2007. À cette réunion, le Canada et les autres pays membres ont convenu, pour 2008-2009, d'un nouveau programme pour l'hémisphère tirant parti des ententes antérieures.
- Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont annoncé en juin 2007 une nouvelle vision commune des industries liées à l'agriculture au Canada. Cette vision commune, « Cultivons l'avenir », sera l'amorce d'un nouveau plan d'action et de programmes destinés à l'industrie et concentrés sur l'innovation, la gestion du risque commercial et les priorités comme la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale, la santé et le bien-être. L'entente sur cette nouvelle vision a été atteinte à la suite d'une série de consultations avec les intervenants de l'industrie, qui continueront à participer au mécanisme d'élaboration de la politique.
- Parmi les initiatives de recherches amorcées par le Canada, mentionnons des travaux dans les domaines des produits à valeur ajoutée, par exemple les aliments fonctionnels et les suppléments alimentaires pour animaux; la bioénergie; le développement des raffineries de biocombustibles dérivés des produits cultureux et la recherche sur le génome pour appuyer la connaissance, la mise au point et l'utilisation de cultures énergétiques possédant les caractères nécessaires à leur production efficiente.
- Pour 2007-2008, le gouvernement du Canada investit, dans l'ensemble du Canada, dans 233 projets de recherches axés sur un certain nombre de thèmes agricoles, par exemple : adaptation de la production culturelle au changement climatique, utilisation du biodiesel, produits naturels, allergènes alimentaires, biopesticides, pour n'en nommer que quelques-uns.
- Le programme Agri-débouchés, annoncé en janvier 2007, vise à promouvoir, par un appui financier, la commercialisation de nouveaux produits, procédés ou services agricoles.
- En mars 2007, le Canada annonçait le déblocage de fonds supplémentaires pour la mise au point de biocombustibles par l'entremise de l'Initiative des marchés de biocarburants pour les producteurs.

- L'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants est un programme fédéral de quatre ans lancé en avril 2007 et offrant la possibilité aux producteurs agricoles de diversifier leur base économique et de participer à l'industrie des biocarburants en investissant des capitaux et en devenant propriétaires d'installations de production de biocarburants.
- En janvier 2007, le Canada a annoncé l'attribution de fonds à l'appui de l'Institut canadien des politiques agro-alimentaires, organisme national indépendant sans but lucratif offrant un espace neutre d'expression aux fins de l'élaboration des politiques agricoles.
- Le Canada, par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, a donné son appui à un projet visant le renforcement des processus de génération, de systématisation et de diffusion de l'information agraire et la prise en charge des TIC par les petits agriculteurs du comité d'utilisateurs de la vallée de Huaral, au Pérou. La contribution, de 346 000 \$ sur deux ans, facilitera le déploiement, la mise à l'essai et l'étude de rentabilité et de reproductibilité de solutions innovatrices en matière de technologies de l'information et des communications afin d'améliorer l'information sur la distribution de l'eau et les marchés nécessaire pour améliorer la productivité et le gagne-pain des petits agriculteurs.

Développement des micro-, petites et moyennes entreprises

- De 2007 à 2011, le Canada versera 782 678 \$ ou 45 p. 100 de la valeur totale du Programme d'entrepreneuriat social pour le Guyana. L'objet du projet est d'offrir des services de production et de marketing, ainsi que du matériel et de l'équipement afin d'aider 1 200 petits ménages agricoles à augmenter leurs revenus.

Augmentation des capacités d'atténuation des risques, d'alerte précoce et de reprise après les catastrophes

- La nouvelle Loi sur la gestion des urgences qui est entrée en vigueur en août 2007 désigne le ministre de la Sécurité publique comme responsable au premier chef de la gestion des situations d'urgence, de la continuité du gouvernement et de la protection des infrastructures essentielles au niveau fédéral pour les quatre piliers de la gestion des situations d'urgence (prévention/atténuation, protection civile, réponse et reprise).
- En réponse aux répercussions de la saison d'ouragans 2007, le Canada a, jusqu'à maintenant, fourni 4 775 000 \$ d'aide pour les secours et la reconstruction. De plus, le Canada a versé 50 000 \$ pour les inondations en Bolivie au début de 2007, 2 150 000 \$ en réponse au tremblement de terre du 15 août au Pérou et 500 000 \$ pour les graves inondations qui ont eu lieu au Mexique en novembre.
- Le Canada verse annuellement 325 000 \$ et fournit des experts techniques au système d'évaluation et de coordination en cas de catastrophes de l'ONU (qui a été mobilisé plusieurs fois en réponse aux crises humanitaires dans les Amériques en 2007) et a financé la formation d'experts des pays en développement pour faire partie des équipes du système.
- Le Canada, par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, offre un soutien financier à l'Agence des Caraïbes pour l'intervention d'urgence en cas de sinistre, à l'égard d'une initiative régionale visant à augmenter l'efficacité des pratiques de gestion des catastrophes dans les Antilles par l'identification et la mise à l'essai d'applications de TIC (technologies de l'information et des communications). Ce projet de 420 000 \$ a commencé en juillet 2007 et permettra de préciser et d'évaluer l'efficacité d'outils innovateurs de TIC dans les protocoles nationaux d'avertissement concernant les dangers soudains dans les Antilles. Dans le cadre du projet, on étudiera également le rôle des TIC pour renforcer les connaissances communautaires,

appuyer la collecte d'information post-événement dans les Caraïbes orientales et élaborer un ensemble de politiques et de recommandations sur la question.

- Le Canada a versé 100 000 \$ à l'Organisation des États Américains pour la mise en œuvre du réseau inter-américain d'atténuation des catastrophes. L'objectif de l'initiative est de faciliter l'échange de renseignements, de connaissances et d'expériences parmi les États membres participants.
- De 2007 à 2012, le Canada versera 20 millions de dollars au Fonds d'assurance contre les risques et catastrophes pour les Caraïbes, afin de réduire la vulnérabilité financière des pays participants aux catastrophes naturelles, notamment tremblements de terre et ouragans, en leur offrant l'accès à des services d'assurance.
- De 2007 à 2015, le Canada versera 20 millions de dollars au Programme de gestion des risques de catastrophes des Caraïbes afin de relever les capacités régionales, nationales et communautaires d'atténuation, de gestion et de réaction coordonnée concernant les risques naturels et technologiques et les effets du changement climatique.

Responsabilité sociale des entreprises

- Le Canada a versé 750 000 \$ au fonds d'affectation spéciale multi-donateurs de l'Initiative relative à la transparence des industries extractives, coalition de gouvernements, d'industries, d'investisseurs et d'organismes internationaux et non gouvernementaux. Le fonds vise à appuyer une meilleure gouvernance dans les pays riches en ressources par la publication intégrale et la vérification des versements des entreprises et des recettes gouvernementales concernant les industries du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière.
- Le Canada a versé environ 325 000 \$ à l'Organisation des États américains afin de promouvoir la responsabilité sociale des petites et des moyennes entreprises dans les Antilles. L'initiative vise à accroître la compétitivité des entreprises participantes par la création d'outils d'enseignement/d'apprentissage et le renforcement des capacités nationales et régionales et de celles des entreprises.

III. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Politique économique et sociale globale

- En décembre 2007, le Canada, de concert avec le gouvernement du Québec et la Société Makivik, signait un accord de principe sur la création du Gouvernement régional du Nunavik. Les Inuits du Nunavik seront désormais propriétaires d'environ 80 p. 100 des îles de cette région, soit une superficie de plus de 5 000 kilomètres carrés. L'accord comprend un transfert de capitaux, le partage des redevances sur les ressources et la création d'une nouvelle forme de gouvernement régional public adapté aux besoins du Nunavik.
- Deux ministères fédéraux, en partenariat avec l'industrie minière et la Canadian Aboriginal Minerals Association, ont produit une trousse d'information minière pour les collectivités autochtones (Mining Information Kit for Aboriginal Communities). Ce nouvel outil de formation a été conçu à l'intention des collectivités et des meneurs autochtones, des enseignants, des gouvernements et de l'industrie, afin de renforcer les capacités des Autochtones de comprendre tous les aspects du développement minier et de dégager les nombreuses perspectives que l'exploitation minière peut offrir aux collectivités. Publiée en 2006, la trousse est utilisée partout dans le monde.

- Le Canada a tenu une série de séances pilotes d'information sur l'exploration et l'exploitation minières dans les collectivités autochtones, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les associations minières. Les séances ont fourni aux meneurs autochtones et aux membres de la collectivité les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur participation aux activités minières près de leurs collectivités. L'initiative a également favorisé la création d'un climat favorable, encourageant le dialogue et le partenariat au lieu de la contestation.
- Le Canada, par l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, a versé 453 700 \$ à la deuxième phase des subventions par concours pour l'innovation numérique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Préparation aux pandémies

- Le Canada, de concert avec les États-Unis et le Mexique, a publié le Plan nord-américain concernant la grippe aviaire et les épidémies de grippe, en août 2007. Dans ce document, on favorise une approche régionale à la planification relative à la pandémie, de même qu'une collaboration qui pourrait servir de modèle pour les autres pays des Amériques. Le Canada a versé approximativement 4 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer l'Organisation panaméricaine de la santé, qui collabore avec les États membres pour la préparation et la mise en œuvre de plans nationaux de préparation à la pandémie de grippe et de systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'épidémie.

Politique sur la santé

- De 2007 à 2011, le Canada versera 18 millions de dollars dans des programmes touchant les ressources humaines pour la santé, le VIH/sida et les infections transmissibles sexuellement (ITS), la pandémie de grippe et le renforcement institutionnel de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).
- Le Canada a versé approximativement 7,5 millions de dollars pour appuyer le financement du programme communautaire autochtone spécifique sur la prévention, l'éducation, la sensibilisation, la surveillance et la collaboration afin de lutter contre le VIH/sida.
- Le programme antituberculose du Canada vise à réduire l'incidence de la tuberculose dans les collectivités inuites et des Premières nations, conformément à l'objectif national de 3,6 cas par 100 000 personnes d'ici 2015. Le programme est exécuté au niveau de la collectivité par les fournisseurs de soins de santé primaires.
- En juin 2007, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et le conseil des chefs de Premières nations de Colombie-Britannique (British Columbia First Nations Leadership Council) ont signé un plan de santé tripartite dont l'objet est de conférer aux Premières nations un meilleur contrôle sur les services de santé et de les aider à éliminer les écarts en matière d'état de santé entre les membres des Premières nations et les autres Canadiens. Ce plan d'action décennal vise à instaurer des changements fondamentaux qui amélioreront la prestation des services de santé, favoriseront une intégration et une coordination meilleures des services offerts par les trois parties et renforcera le rôle des Premières nations dans le processus décisionnel concernant la santé de leurs populations. Toutes les parties ont convenu de participer financièrement et en espèces à la mise en œuvre du plan; plus particulièrement, le gouvernement du Canada a réservé en fonds nouveaux 5 millions de dollars en 2007-2008, 6 millions de dollars en 2008-2009, 8 millions de dollars en 2009-2010 et 10 millions de dollars en 2010-2011.
- En novembre 2007, le Canada a reconduit le protocole d'entente sur la santé autochtone avec les États-Unis d'Amérique. Ce protocole, instauré en 2002, découlait de la reconnaissance mutuelle,

par les gouvernements canadien et américain, de la similitude de caractéristiques et d'obstacles relatifs à la santé des Premières nations et des Inuits au Canada et des Amérindiens et des Autochtones de l'Alaska, aux États-Unis.

- Le Canada, par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, a versé 268 400 \$ pour la conception d'une plateforme régionale d'exploitation libre de services électroniques en matière de santé intitulée « PESCA », projet exécuté par l'Universidad Austral d'Argentine et dont le but est de renforcer la prestation des soins de santé primaires à l'intention des populations vulnérables par l'utilisation de la technologie de l'information et des communications.
- Le Canada a appuyé les efforts de l'Organisation panaméricaine de la santé et du sommet de la CARICOM des chefs de gouvernement des Caraïbes sur les maladies chroniques non transmissibles, qui a eu lieu le 15 septembre 2007 à Port of Spain, à Trinidad et Tobago.
- Le Canada travaille de concert avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) afin d'identifier les projets à petite échelle appuyant la politique sanitaire et le développement social. Quelques exemples en 2007 :
 - préparation d'études de cas sur l'élaboration de la politique touchant l'amélioration de la nutrition au Costa Rica, au Canada et au Brésil (2005-2007);
 - protection des travailleurs de la santé et des patients contre la transmission de maladies infectieuses par le renforcement des programmes de santé et de sécurité au travail dans six hôpitaux de l'Équateur (2007);
 - amélioration des ressources humaines en santé au Guyana, à l'intérieur du cadre de politique nationale de santé mentale du Guyana (2007).

Éducation de qualité

- En 2007, le Canada a investi 1,2 milliard de dollars en aide aux Premières nations, afin qu'elles donnent des programmes d'éducation de haute qualité et adaptés sur le plan culturel, à environ 115 000 jeunes fréquentant des écoles primaires ou secondaires, y compris aux jeunes ayant des besoins particuliers. Qui plus est, 300 millions de dollars ont été investis en vue d'aider 24 000 jeunes des Premières nations et inuits à faire des études postsecondaires.
- La Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique, adoptée par le Parlement en décembre 2006, permettra aux Premières nations de la Colombie-Britannique qui le désirent d'avoir la haute main sur l'éducation dispensée dans les réserves (de la maternelle à la 12e année).
- En 2007, 3 228 600 \$ ont été versés à l'initiative Soutien à l'éducation de base, la plus importante en matière de gouvernance que le Canada mène au Nicaragua. Cette initiative apporte une aide financière et technique au ministère de l'Éducation de ce pays, pour qu'il puisse améliorer ses capacités dans les domaines de la reddition de comptes pour la planification et la gestion internes et de la transformation de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement au primaire et au début du secondaire (qualité, pertinence et accès).
- Entre 2004 et 2008, le Canada a fourni 4 980 000 \$ au Programme d'éducation aux droits de la personne, dans le but de renforcer les moyens d'éducation à ces droits. Chaque année, des éducateurs spécialisés dans le domaine venus de plus de 60 pays, dont Haïti, le Brésil, la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay et le Pérou, suivent une formation se rapportant à la promotion et à la protection de ces droits.
- En collaboration avec la Fondation Bill et Melinda Gates et par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), le Canada a subventionné une initiative visant à étudier le rôle et l'incidence des divers modèles d'accès public et collectif à l'éducation. Une partie de la

contribution canadienne de 3 710 622 \$ servira à mener, dans un certain nombre de pays, une étude longitudinale et comparative sur le terrain portant sur les répercussions favorables et défavorables dans certains domaines, comme l'emploi et le revenu, le niveau de scolarité, l'engagement communautaire, la transparence gouvernementale, la démocratie, la préservation de la culture et de la langue et la santé publique.

Soins de santé primaires

- Entre 2007 et 2011, le Canada consacrera 18 400 000 \$ à l'amélioration de la qualité des services publics de soins de santé et de l'accès à ces soins en Bolivie, en particulier ceux destinés aux femmes et aux enfants.
- Entre 2007 et 2010, le Canada consacrera 2 190 400 \$ au projet de formation des ressources humaines axée sur les compétences, mené dans les écoles de médecine du Brésil. Le projet est surtout centré sur la planification et la prévision des ressources à former, et sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'étude axés sur les compétences.
- Entre 2007 et 2012, le Canada consacrera 5 millions de dollars au projet Liens pour les soins de santé communautaire au Nicaragua, dans le but d'améliorer la santé dans les collectivités rurales vulnérables par l'élargissement de l'accès à la formation et aux services dans le domaine de la santé.

Peuples autochtones

- Entre 2005 et 2010, le Canada fournira 5 millions de dollars en aide au projet de recherche, de sensibilisation et de politique « *Sisters in Spirit* » de l'Association des femmes autochtones du Canada. Ce projet a pour objectif d'examiner de près les facteurs qui contribuent à la violence dont les femmes autochtones sont victimes ainsi que leur statut socio-économique, politique et juridique, de manière à favoriser leur participation à part entière à la vie économique, sociale et démocratique du pays.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

- Le Canada a continué de participer à la négociation à l'OEA du projet de *Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones*.

Lutte antidrogue

- Le Canada a continué de jouer un rôle moteur à la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD). Deuxième donateur de la Commission, le Canada a fait valoir la nécessité de resserrer la collaboration sur le continent pour lutter contre le trafic de stupéfiants.
- Le Canada fait partie des groupes d'experts en matière de réduction de la demande, en produits chimiques et produits pharmaceutiques et en trafic maritime des stupéfiants. Cette année, il a versé à la CICAD une contribution volontaire de 1 million de dollars, principalement pour soutenir la lutte contre les stupéfiants dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Ce financement vise à réduire à la fois l'offre et la demande de stupéfiants.
- Le programme portant sur l'aspect offre comporte principalement des séminaires de formation régionaux où les agents chargés de l'application de la loi en Amérique latine et dans les Antilles apprennent les dernières techniques d'enquête (collecte de renseignements, perquisitions et saisies, enquêtes sur Internet et opérations secrètes d'infiltration).
- Entre autres activités du Canada visant la réduction de la demande à l'échelle de l'hémisphère, mentionnons un programme de renforcement des capacités des professionnels de l'Amérique latine, pour qu'ils participent à un programme de formation du Center for Addiction and Mental

IV. RENFORCER LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Déclaration sur la sécurité dans les Amériques

- Le Canada a contribué presque 5 millions de dollars en programmes appliqués en Amérique latine et dans les Antilles pour lutter contre les gangs, le trafic de stupéfiants, le terrorisme et les divers trafics à l'échelle de l'hémisphère. En partenariat avec divers organismes multilatéraux, il a financé une grande gamme d'ateliers et de séminaires portant sur des questions de sécurité régionale. Ces activités ont réuni un vaste éventail d'experts, entre autres des agents chargés de l'application de la loi, des procureurs, des juges et des représentants non gouvernementaux. Entre autres activités, citons une rencontre d'experts portant sur la lutte contre le crime organisé dans les Antilles, un atelier de formation des formateurs à l'intention des juristes d'Amérique centrale (en coordination avec le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime de l'ONU) et un séminaire de sensibilisation à la traite d'êtres humains, essentiellement axé sur les Antilles.
- Le Canada appuie sans réserve le plan d'action de l'OEA concernant la criminalité organisée internationale et anticipe continuer à le soutenir, en particulier en Amérique centrale. Il a également financé une initiative permanente visant le renforcement de la capacité en matière de lutte contre les gangs et la violence en Amérique centrale. Ses activités antidrogue à l'échelle de l'hémisphère ont essentiellement porté sur la prévention, l'exécution de la loi et le contrôle, le traitement et la réadaptation. Une bonne partie de la formation antidrogue a été donnée en vertu d'une entente de contribution passée avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'OEA, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada.
- En mai 2006, les responsables du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes du Canada ont approuvé le financement de la phase deux du Programme de formation et de sensibilisation à la sûreté de l'OACI et du Canada, qui vise à améliorer la sûreté de l'aviation par la tenue d'activités de formation régionales en Amérique latine et dans les Antilles, entre le printemps 2006 et mars 2009.
- Le Canada fournit également de l'aide aux pays en développement afin de contrer les menaces terroristes dans sept domaines (sécurité à la frontière et sécurité des transports, élaboration de lois et de règlements, application de la loi, lutte contre le financement du terrorisme, cybersécurité, protection des infrastructures essentielles et prévention du terrorisme chimique, biologique, radiologique ou nucléaire ou de l'utilisation d'explosifs à des fins terroristes, et intervention d'urgence et reprise des activités).
- L'an dernier, le Canada a accordé une aide considérable au Comité interaméricain contre le terrorisme, à l'Organisation mondiale des douanes, au Groupe d'experts sur la sécurité, la sûreté et la coopération en aviation, à l'Organisation de l'aviation civile internationale, au Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime de l'ONU, à INTERPOL et au Secrétariat pour les pays du Commonwealth. De surcroît, il a financé la formation d'agents chargés de l'application de la loi et de la collecte de renseignements pour la Coupe du monde de cricket de 2007.
- En 2007, les grands volets formation linguistique, formation du personnel et perfectionnement et soutien de la paix du Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM) du Canada ont servi au

perfectionnement opérationnel de 17 forces armées et forces de sécurité d'Amérique latine et des Antilles.

- En 2007, le Canada a commencé à planifier la prochaine Conférence des ministres de la Défense des Amériques, qui se tiendra à Banff en septembre 2008. Entre autres points inscrits à l'ordre du jour thématique proposé, signalons l'étude de la possibilité d'une aide militaire aux autorités civiles en cas de catastrophe nationale. Dans le cadre de son travail de planification constante, le Canada a organisé une réunion de consultation au Costa Rica, auxquelles ont assisté des représentants de la société civile de tous les pays de l'hémisphère pour discuter de l'ordre du jour proposé et le peaufiner.

Soutien aux organes du Système interaméricain des droits de l'homme

- De 2007 à 2008, le Canada versera 194 920 \$ au Bureau du Rapporteur spécial sur la liberté d'expression de l'OEA, pour accroître la promotion et la protection de la liberté d'expression dans les Amériques. Cette somme permettra au Rapporteur spécial de conseiller la Commission interaméricaine des droits de l'homme dans les grandes affaires dont la Cour interaméricaine des droits de l'homme est saisie, de réaliser des recherches thématiques sur des questions cruciales liées à la liberté de pensée et à la liberté d'expression, d'effectuer des visites à l'étranger et de produire des rapports sur les pays.

Convention interaméricaine contre la corruption

- Par sa participation au mécanisme de surveillance de l'application de la Convention interaméricaine contre la corruption, le Canada continue de jouer un rôle de premier plan en ce qui touche aux politiques et aux programmes de lutte contre corruption à l'échelle de l'hémisphère. Il finance concrètement le programme de lutte contre la corruption en subventionnant le comité d'experts qui évalue la corruption dans l'hémisphère et les plans de lutte contre la corruption dans quatre pays d'Amérique latine.
- Entre 2007 et 2012, le Canada versera 7 600 000 \$ au Programme international d'aide aux bureaux de vérification (vérification législative) afin de renforcer la capacité des établissements de vérification à surveiller les dépenses de l'État. Des représentants de Sainte-Lucie et du Guyana suivent le programme de formation avec un certain nombre de participants venant d'autres régions du globe.

Entraide juridique dans les affaires pénales et extradition

- Le Canada a organisé une réunion spéciale du groupe de travail sur l'entraide juridique dans les affaires pénales et l'extradition de l'OEA/REMJA (réunion des ministres de la Justice des Amériques) afin de trouver des moyens de renforcer la coopération en matière d'entraide juridique dans les affaires pénales et d'extradition dans les Amériques.
- Le Canada a joué un rôle de moteur à la Troisième Réunion des autorités centrales et autres experts en matière d'affaires pénales et d'extradition, à laquelle une trentaine d'États membres de l'Organisation des États Américains ont assisté.

Solidarité avec le peuple haïtien

- Entre 2006 et 2011, le Canada engagera 555 millions de dollars dans la reconstruction et le développement de Haïti. Au cours de sa visite dans ce pays en juin 2007, le Premier ministre du Canada a désigné le renforcement de la primauté du droit, la transparence et la responsabilité du gouvernement, la saine gestion publique et la lutte contre la corruption comme les priorités des engagements du Canada envers Haïti.

- Entre 2007 à 2012, le Canada fournira 4 900 000 dollars pour aider le gouvernement haïtien à mettre en place une fonction publique professionnelle qui pourra mieux répondre aux besoins des Haïtiens.
- Entre 2006 et 2011, le Canada consacrera 5 millions de dollars au renforcement du rôle législatif du Parlement haïtien en ce qui concerne l'élaboration de réformes pour la magistrature et de conditions favorables pour la société civile.
- Le Canada a donné 24 750 000 \$ pour l'organisation d'élections transparentes et fiables en Haïti, en coopération avec des partenaires financiers et techniques des Nations Unies, des États-Unis et de l'Union européenne.
- Par le biais du Fonds pour la paix et la sécurité mondiale (FPSM), le Canada apporte son concours financier au renforcement des capacités de Haïti dans les domaines de services de police, des services correctionnels et de la gestion des frontières, en vue de renforcer la sécurité et de promouvoir la primauté du droit. Dans chaque domaine, les fonds servent à l'affectation de personnel militaire à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et au renforcement de l'infrastructure des organismes clés d'application de la loi, afin qu'ils puissent remplir leurs tâches.
- Entre 2006 et 2010, le Canada fournira jusqu'à 10 millions de dollars pour la réforme du système correctionnel en Haïti. Les fonds contribueront à l'amélioration des conditions de vie dans les prisons et à l'amélioration du respect des droits des détenus. En 2007, le Canada a affecté huit experts en services correctionnels auprès de la MINUSTAH, pour contribuer au renforcement des services correctionnels grâce à de la formation et à des conseils techniques.
- En 2007, le Canada a versé 5 300 000 \$ en aide à la réforme de la police en Haïti. Les fonds ont contribué à la professionnalisation de la Police nationale haïtienne, qu'ils ont renforcée sur le plan opérationnel et sur le plan de la formation. Plus précisément, l'aide fournie a contribué à la remise en état et à l'équipement de 21 postes de police dans le sud du pays, ainsi qu'à l'agrandissement et à l'amélioration des installations de formation à Port-au-Prince. De plus, le Canada dépêche actuellement jusqu'à 100 policiers civils, dont des hauts gradés, auprès de la MINUSTAH, pour l'aider à opérer la réforme de la Police nationale haïtienne.
- Entre 2006 et 2008, le Canada versera 12 300 000 \$ pour le renforcement de la gestion des frontières et de la migration en Haïti. Cette aide contribuera à accroître la présence de l'État et la prestation des services essentiels le long de la frontière terrestre et de la frontière maritime. Elle renforcera également la capacité du pays de s'attaquer à la criminalité transnationale, comme le trafic des stupéfiants et des armes et la traite d'êtres humains, et contribuera ainsi à assurer la sécurité et à protéger les droits de la personne.

Rendre réels les bienfaits de la démocratie

- Entre 2007 et 2012, le Canada fournira 4 700 000 dollars au Centre d'études judiciaires des Amériques pour la mise en œuvre d'un programme de réforme des pratiques du système de justice pénale en Amérique latine, en vue de favoriser la transparence et le respect des droits de la personne dans cette région. Les bénéficiaires directs en sont les membres des organismes et des établissements participant à la réforme du système de justice pénale dans la région.
- Le Canada demeure un grand partisan des missions d'observation des élections de l'OEA, auxquelles il contribue sous forme de ressources monétaires et humaines. Devant la réussite d'un projet antérieur, le Canada a remis 1 200 000 \$ à l'OEA pour une deuxième phase, pour la période de 2007-2008, afin de prêter main-forte à d'autres missions et pour apporter une assistance électorale technique aux États membres. Cinq missions d'observations ont bénéficié d'un soutien financier au cours de cette phase.

- En mars 2007, le Canada a apporté son concours financier au premier atelier sur la connaissance du commerce destiné aux parlementaires des Amériques. L'atelier a été organisé par le président de la section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA). Il a porté principalement sur les règles et les politiques commerciales, sur le rôle des assemblées législatives dans le commerce international et sur le rapport entre le commerce, la pauvreté et le sexe (homme ou femme). Il a permis aux parlementaires des pays de l'hémisphère de mieux comprendre la nature du régime de commerce international fondé sur des règles, et a contribué à améliorer leur capacité de travailler avec les électeurs, les gens d'affaires et la société civile pour la formulation de la politique commerciale internationale et pour la mise en œuvre de réformes intérieures complémentaires qui font reculer la pauvreté. L'atelier a élargi le dialogue et la coopération entre les parlementaires des pays des Amériques sur les questions de politique commerciale, en les encourageant à parler des expériences vécues et des pratiques exemplaires.

Mécanismes de participation de la société civile

- Entre 2005 et 2008, le Canada consacrera 750 000 \$ au réseau des organismes de la société civile regroupant 24 pays de l'hémisphère, pour renforcer sa capacité d'évaluer les mandats du Sommet des Amériques et de soutenir leur réalisation dans quatre domaines liés au renforcement de la démocratie : l'accès à l'information publique, le renforcement de la participation de la société civile, les administrations locales et la décentralisation et la liberté d'expression.
- De 2007 à 2008, le Canada consacrera 94 580 \$ à la consolidation et à l'élargissement d'un réseau de la démocratie et de la société civile en Amérique et dans les Antilles, sous l'égide du Mouvement mondial pour la démocratie et sous la direction du Consorcio Desarrollo y Justicia.

Programmes régionaux en matière de gouvernance, y compris le cybergouvernement

- Par l'entremise de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, le Canada a versé 322 000 dollars pour le lancement à Antigua-et-Barbuda, un État des Antilles orientales, d'un projet pilote régional de transfert et d'adaptation de la solution de gestion adoptée par les services douaniers de la Jamaïque (projet CASE).

Capacité financière et institutionnelle de l'OEA

- Le Canada a fourni 1 700 000 dollars répartis sur deux ans pour le renforcement de la capacité du Secrétariat général de l'OEA à concevoir, réaliser, surveiller et évaluer ses programmes et ses projets, et à moderniser ses systèmes budgétaires et financiers.